



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

filière culturelle

Question écrite n° 75529

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation des professionnels de la filière culturelle territoriale patrimoine-musées. Ces professionnels ont fait part de proposition comme l'alignement de l'évolution de la carrière des agents de catégorie A de la filière culturelle territoriale sur celui des agents de la filière administrative, la création d'un principalat pour les attachés de conservation, la création d'un examen professionnel permettant aux attachés de de conservation d'accéder au cadre d'emploi de conservateur, la création d'un généralat pour les conservateurs du patrimoine de la filière territoriale, la réduction de la durée d'évolution de carrière des deux cadre d'emploi. C'est la raison pour laquelle, elle souhaite connaître la politique du ministère en la matière et savoir si elle entend répondre favorablement aux demandes des professionnels de la filière culturelle territoriale patrimoine-musées.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75529

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1606

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)